

ENTRÉE LIBRE

GRATUIT
Tirage 8 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume III, N° 6 — 10 décembre 1988

Noël solidaire

Le temps des fêtes est sûrement la période de l'année où les personnes esseulées, les pauvres, les sans-abris, se sentent le plus solitaires. Heureusement, elles ne sont pas toutes laissées à l'abandon! Si les plus jeunes peuvent parfois visiter leur parents, d'autres n'ont pas cette chance; et c'est là où des organismes interviennent pour leur fournir un soutien ou pour leur permettre de fêter.



Pendant les fêtes tout le monde a droit ... au paysage

Bientôt, nous entendrons les postes de radio, de télé, demander notre soutien à ces démunis. CHLT-TV et radio vont organiser des cueillettes, en collaboration avec le personnel de l'Université de Sherbrooke et les pompiers de Sherbrooke. Ceci permettra à Moisson Estrie et la Chaudronnée de fournir des paniers de Noël aux plus démunis pour passer le temps des fêtes avec au moins de quoi manger.

FÊTES

D'autres organismes, comme la Cordée (entraide avec les personnes ex-patientes psychiatrique) et le Regroupement des assistés sociaux et sociaux (RASS), organisent des réveillons accueillant des personnes délaissées. Plusieurs maisons accueillant des personnes âgées de même que des clubs d'âge d'or organiseront des fêtes pour leurs membres.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Contrairement à la croyance populaire, les étudiantes et étudiants universitaires ne sont pas toujours des personnes vivant dans l'abondance. Le personnel de l'Université de concert avec les services aux étudiants ont fait en sorte d'aider les jeunes de ce milieu dans le besoin durant cette période en leur fournissant des paniers de Noël. Une fête est aussi organisée pour les gens demeurant en résidence pendant cette période par l'association des résidents de l'Université.

Pour favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants provenant de l'étranger, les services aux étudiants ont aussi organisé un parrainage

permettant à un-e étudiant-e étranger-ère demeurant à Sherbrooke durant la période des fêtes de participer à une journée du temps des fêtes dans une famille de la région.

Toutes ces activités d'entraide sont organisées par la communauté sherbrookoise pour briser l'isolement des personnes. Si ce sont des groupes spécialisés en ce domaine qui rendent possibles ces activités, c'est que ce sont eux qui peuvent le plus facilement entrer en contact avec les personnes intéressées. L'entraide, c'est le moyen ultime pour briser l'isolement et la pauvreté qui touchent principalement aujourd'hui des jeunes et des personnes âgées.

Guy La Rochelle

Financement de l'Université

page 3

Des écoles alternatives

page 4

DOSSIER

Les aîné-e-s

pages 5 à 8



Le Noël des pauvres, c'est pas l'abondance

Photo de François Wera

La marmite bout

La Chaudronnée de l'Estrie est une «soupe populaire» qui a vu le jour au début des années 80, années où le nombre de sans-emploi a atteint des sommets. D'abord mise sur pied comme organisme de charité sous les auspices de la pastorale sociale de Sherbrooke, la Chaudronnée a, par la suite, pris son autonomie. Aujourd'hui, elle est gérée par un conseil d'administration presque exclusivement composé de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

Après quelques années de recherche d'un local accessible et adéquat, la Chaudronnée s'est installée au 187 Laurier, le Centre coopératif de locaux communautaires de Sherbrooke (CCLCS) où elle loue une partie du sous-sol.

En plus de fournir deux repas par jour aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, la Chaudronnée apporte un soutien aux jeunes qui vivent avec 188 \$ par mois. C'est aussi un endroit où elles et ils socialisent, rencontrent d'autres gens et brisent l'isolement. Quand on dispose de 188 dollars par mois pour survivre, un lieu où on peut manger gratuitement et se rencontrer, c'est essentiel. Ensuite, la Chaudronnée c'est, pour les jeunes qui la fréquentent, un endroit où on peut, si on le désire, s'informer sur les rouages de la société. Qu'y a-t-il de plus fondamental que de comprendre le fonctionnement de la société et les raisons du régime de l'aide sociale quand on est parmi les plus démunis de la société? La Chaudronnée devient aussi pour plusieurs personnes, un cadre de lutte contre les plans du gouvernement sur la question de l'aide sociale.

Pourtant, lors de la dernière assemblée générale du Centre communautaire, les membres de l'assemblée générale ont décidé d'expulser la Chaudronnée. Les arguments invoqués pour prendre cette décision étaient principalement centrés autour d'un problème d'odeurs de cuisson persistant qui n'avait pas été réglé par la Chaudronnée malgré de nombreuses demandes faites en ce sens par le C.A. et l'assemblée générale du Centre, et le non respect des engagements du groupe pour solutionner le problème. Or, en devenant membre d'une coopérative, la Chaudronnée s'engageait à participer à la vie du CCLCS et à respecter les ententes mutuelles.

Toutefois, derrière les arguments mentionnés lors de l'assemblée générale, d'autres raisons plus difficiles à nommer : problèmes de type de clientèle, problèmes de prise en main du groupe ou problèmes de prise en main collective d'un organisme qui est essentiel à la survie quotidienne de nombreux-bes bénéficiaires de l'aide sociale...? Quoi qu'il en soit, cette résolution a amené au sein des groupes et dans l'esprit d'un bon nombre de personnes de sérieuses interrogations.

C'est la défense de la dignité humaine qui est au centre de l'action de la Chaudronnée. Les raisons qui ont poussé les délégués et déléguées à l'assemblée générale à voter l'expulsion sont sans doute fondées... Mais jusqu'ou la question du type de clientèle qui fréquente la Chaudronnée n'a-t-elle pas pesé dans la décision qui a été prise? Un discours anti-pauvres s'est même fait jour dans certaines interventions au sein et à l'extérieur de l'assemblée du centre.

Plus globalement, on peut aussi questionner l'attitude des gouvernements envers les groupes qui, avec peu de moyens, tentent de soulager les conséquences immédiates de la pauvreté. Une organisation comme la Chaudronnée devrait-elle même avoir à assumer des frais de loyer?

Dans les prochaines semaines, ce dossier sera sans doute sujet à de nombreux rebondissement. Cette décision sera peut-être remise en question. Mais nous devrions aussi reconsidérer l'importance qu'occupe la solidarité entre l'ensemble des groupes dont la vocation première est de répondre aux besoins des plus démunis de la société et de s'interroger encore une fois sur la place qu'on accorde à ces dernier-ère-s dans l'ensemble de la société.

L'équipe de la rédaction



S'ABONNER C'EST
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER...12.00\$
ABONNEMENT DE SOUTIEN...15.00\$
INSTITUTION...20.00\$
DON.....\$

Ci-joint un chèque ou mandat
poste au montant de _____ pour
abonnement(s) adressé à Entrée
Libre 187 Laurier local 317,
Sherbrooke Québec J1H 4Z4

nom _____ adresse _____
ville _____ code postal _____
téléphone _____



Illustration de Eric Fournier

COMMENTAIRE

Soignez donc vos aîné-e-s

«Personne n'aurait cru, dans les premières années du XIXe siècle, que les choses humaines furent observées, de façon la plus pénétrante et la plus attentive, par des intelligences supérieures aux intelligences humaines...»

H.G. Wells «La guerre des mondes» p. 9

J'étais chez moi, écrivant à ma fille, assis devant mon bureau. La nuit était chaude. Au dehors, dans les ténèbres, étaient les maisons des rues Laurier, Brooks, dans lesquelles des centaines de gens dormaient en paix.

Vers onze heures, j'entendis une voix sur mon balcon. J'en fus naturellement fort étonné. La peur que j'avais n'était pas rationnelle, c'était plutôt de la terreur, une sorte de panique. Alors, ramassant tout mon courage, je me rendis là d'où venait la voix.

Une forme presque humaine, mais exagérément longue, monologuait dans la nuit. À mon approche, elle s'est retournée, dévoilant des yeux d'un jaune profond, tendres et inspirant la plus grande confiance. Ma peur s'effondra d'un coup et j'abordai librement cette femme venue d'une autre planète.

Elle produisit sur moi un effet extraordinaire, et je la laissai porter sa main sur la mienne.

«Votre société, me dit-elle, est si vaine, et si aveuglée par sa vanité. La jeune génération a envers ses aîné-e-s une tendresse musclée.»

Ma voyageuse extra-terrestre me raconta son voyage sur notre planète. Me disant que presque partout où elle était passée les «vieux» étaient mis au rancart. Oh, bien sûr, il y en avait quelques-uns voulant jouer le rôle de grand patriarche de la nation, mais ils

étaient avant tout des valets du pouvoir, des figures symboliques.

«Chez-moi, dit-elle encore, l'expérience et la sagesse sont des qualités fort appréciées. Les conseils fournis par les anciens nous sont très utiles, mais pour cela, il ne faut pas les isoler. Chez-nous, les personnes âgées participent à tous les aspects de la vie. Nos progrès techniques ont diminué l'importance de la force physique, ce sont des qualités plus «humaines» que nous recherchons. Ici, il y a tout ce gaspillage de ressource, les gens âgés sont isolés dans des foyers où personne ne profite plus de leur expérience et ils n'ont plus de contact avec le reste de la société, ce qui leur empêche de collaborer et de comprendre les changements que vous apportez. Ces gens sont souvent malheureux, chez vous, est-ce là votre façon de les remercier pour les

années qu'ils vous ont données?

Elle continua ainsi pendant presque une heure, m'expliquant que tout est une question d'attitude et que rien n'excuse notre égoïsme, à part notre recherche de l'efficacité, notion bien étrange dans un monde où tout est possible...

Puis, elle disparut comme elle était venue, se fondant dans la nuit comme neige au soleil.

Le cadran marqua une heure. À part cela et ma terrible stupéfaction, rien d'autre n'avait changé. Je m'aperçus que j'étais là, seul. Ma nouvelle amie était repartie. Je dus rester ainsi quelques temps. Puis, étonnement perplexé, je retournai me coucher. Je résolus d'écrire aussi à ma mère, le lendemain, après avoir terminé la lettre à ma fille.

Christian Nicol
Patrick Nicol

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Anne-Marie Aduriz
Carmen Aduriz
Clarivelle Aquilar
Manon-Ann Blanchard
André-Gilles Brodeur
René Charest
Eric Fournier
Normand Gilbert
Jean-Pierre Kesteman
Guy La Rochelle

Louise LeBlanc
Sharon Lowry
Benoît Martin
Christian Nicol
Patrick Nicol
Françoise Roberge
Michel Roby
Luc de Sac
François Wera

Éditeur: La Voie Ferrée
Impression: Communication
des Cantons inc.
Photocomposition:
Photocimpo Express
Distribution:
Permis 2^e classe, n° 7082

ENTRÉE LIBRE EST UN BIMENSUEL PARAISSANT SIX FOIS L'AN. LE TERRITOIRE COUVERT PAR SA DISTRIBUTION GRATUITE EST DÉLIMITÉ PAR LES RUES QUEEN ET ST-JOSEPH À L'OUEST, LE PHARE AU SUD ET LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS À L'EST.

ENTRÉE LIBRE DESSERVIRA PRIORITAIREMENT LES INTÉRÊTS DES GENS MOINS FAVORISÉS ÉCONOMIQUEMENT, SOCIALEMENT, CULTURELLEMENT, POLITIQUEMENT ET QUI NE POSSÈDENT PEU OU PAS DE POUVOIR RÉEL DANS LEUR MILIEU DE VIE. LE JOURNAL SE VEUT UNE ALTERNATIVE AUX JOURNAUX EXISTANTS. IL FAVORISERA LA CIRCULATION DU POINT DE VUE DES ORGANISATIONS LUTTANT POUR L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL EN GÉNÉRAL. ENTRÉE LIBRE PRIVILÉGIERA L'EXPRESSION DES GENS AYANT PEU OU PAS ACCÈS AUX MÉDIAS TRADITIONNELS. LES BUREAUX DU JOURNAL SONT SITUÉS AU 187 DE LA RUE LAURIER, LOCAL 317, AU 3^e ÉTAGE, SHERBROOKE, J1H 4Z4 - TÉL.: 821-2270. TOUS LES PROJETS D'ARTICLE PRÉSENTÉS SERONT ÉTUDIÉS. ENTRÉE LIBRE EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (A.M.E.C.Q.).

Lancée en février dernier, la «Campagne de l'Université de Sherbrooke» vise à amasser 10 millions de dollars d'ici 1992. Déjà, au début novembre, 6,7 millions de dollars, de dons avaient été «promis», ce montant représentant des sommes d'argent que les gens «s'engagent» à verser et non pas de l'argent déjà en caisse.

Face aux différentes coupures gouvernementales dans le domaine des services de santé et d'éducation, les universités réagissent en développant des campagnes de financement sur une large échelle. Les universités dans d'autres provinces et au U.S.A. fonctionnent depuis plusieurs années de cette façon. Bien sûr, la direction des différentes universités aurait eu la possibilité de faire front commun pour contrer les coupures et mener une bataille conjointe contre cette orientation politique du gouvernement.

Mais voilà, chacune des institutions mène sa barque individuellement et préfère se rabattre sur une campagne de financement. À l'Université de Sherbrooke (l'U. de S.), celle-ci a même été confiée à une entreprise privée spécialisée en levée de fonds, la Kelchum Canada Inc. Pour effectuer la campagne, il semblerait que cette compagnie demande environ 26,000.00 \$ par mois pour les services d'un directeur et son adjoint. De plus, la compagnie dispose de 211,000.00 \$, sur une période de deux ans, pour effectuer «d'autres dépenses», telles que le secrétariat et autres ressources humaines (73,500.00 \$), les meetings (15,000.00 \$), les transports et la messagerie (15,000.00 \$), etc. Cette somme sera-t-elle déduite du montant amassé pendant la campagne? Chose certaine, voilà que, de plus en plus, les campagnes de financement de toutes sortes deviennent rentables pour... l'entreprise privée.

Des pressions... ben voyons donc!

Bien sûr, une campagne de financement demande une bonne préparation, une bonne organisation et beaucoup de persuasion. À l'U. de S., les pressions se font subtilement. Quand votre supérieur immédiat vient vous demander de contribuer et que l'on vous suggère même une contribution selon votre échelle salariale, il devient plus embêtant de refuser, non? De même, «les noms de tous les donateurs ayant versé une contribution de 100.00 \$ et plus par année seront publiés annuellement (à moins que ceux-ci ne

s'y opposent). Les noms seront regroupés par niveau de contribution; 100, 250, 500, 1 000, 2 500 et 5 000.» (Manuel d'instruction p. 8). Évidemment, si vous ne donnez pas, votre nom n'apparaîtra pas...

Pour les étudiants et étudiantes du campus, une somme de cinq dollars par session sera prélevée si vous faites partie de l'association étudiante la C.A.D.E.U.S. ou de trois dollars pour les personnes représentées par l'A.F.E.U.S. Les personnes inscrites à temps partiel paient 1.00 \$ par cours. Toutes les personnes ne voulant pas contribuer à la campagne peuvent demander un remboursement. Mais voilà, en connaissez-vous beaucoup qui, pour cinq, trois ou un dollar, ont le goût de confronter la machine administrative? Pourtant, lors des inscriptions, il aurait été facile de demander aux gens s'ils acceptaient de contribuer à la campagne de financement. À l'heure actuelle, rien n'indique le caractère facultatif de cette contribution.

Financement publiquement privé

Et voilà que la Ville de Sherbrooke y va d'une «petite» contribution d'un million de dollars, à raison de 200,000.00 \$ par année sur cinq ans. Cette contribution, représentant 10% de l'objectif de la campagne, provient donc directement de la population sherbrookoise par l'intermédiaire des taxes municipales. En bref, le gouvernement provincial coupe et la municipalité vient à la res-

cousse en atténuant les effets des coupures. Pourtant, c'est toujours l'argent des contribuables, non?

Mais, le privé ne demeure pas à l'écart. Par exemple, la Fondation J. Armand Bombardier contribuera pour 1 million de dollars à cette campagne. Cette somme sera particulièrement rattachée à l'établissement de jeunes chercheurs-euses en Administration, Sciences et Sciences appliquées. Si les contributions du secteur privé peuvent paraître intéressantes, plusieurs questions demeurent en suspens concernant la liberté de l'Université d'affecter ces

sommes selon ses propres besoins et priorités et non selon les besoins des compagnies «investisseuses». En plus d'obtenir des déductions fiscales (donc moins d'argent dans les coffres de l'État), les compagnies pourraient bien contribuer au fonds de façon conditionnelle, c'est-à-dire sous condition d'affecter les sommes d'argent selon ses priorités en tant que compagnie. En ce sens, le secteur des sciences humaines en général (théologie, travail social, sociologie, histoire, etc.) risque d'être grandement désavantagé et l'injection de sommes importantes du sec-

teur privé pour la recherche dans certains domaines particuliers (science, informatique, administration, etc.) risque d'aboutir sur un contrôle des sujets de recherche.

Face aux diminutions des ressources de l'État dans les services sociaux et l'éducation en général, il nous faut réagir en mettant en lumière les vraies raisons motivant le gouvernement soutenu en cela par le patronat.

Normand Gilbert



Illustration de Carmen Aduriz

Un taudis légal

Richard habite un modeste appartement sur la rue Brooks depuis mars 88. En avril, Richard commence à avoir maille à partir avec son nouveau propriétaire. Il estime que le propriétaire doit prendre sa part de responsabilité face à des problèmes graves : les égouts du loyer au-dessus coulent dans son loyer, des traces de pourriture sont notées au-dessous de son évier, les trous sur les murs ne se comptent plus, un réservoir d'huile dans le sous-sol coule sans arrêt. De plus, l'humidité dans le sous-sol dégage une odeur insupportable. Richard a déjà eu, dans le passé, des problèmes respiratoires qui recommencent après coup.

Après une série de démarches effectuées auprès de la régie des loyers, Richard oblige le propriétaire à débiter les répara-

tions. Les trous sont comblés, il peint un peu les murs de la chambre à coucher. Après 2 mois, le propriétaire estime que les réparations sont terminées. Sa nonchalance est flagrante : le problème de l'humidité au sous-sol est réglé en barricadant simplement la porte du sous-sol. En plus de devoir supporter l'humidité et les mauvaises odeurs, Richard se voit privé de son sous-sol. Richard doit quitter les lieux pendant l'été. La chaleur de l'été avec l'humidité font une combinaison infernale.

Richard continue ses démarches. Le CLSC-Soc vient vérifier l'état du loyer. Un technicien en hygiène industrielle dénote l'odeur forte du mazout dans l'appartement. De plus, on note la présence de fils électriques traversant une paroi atteinte de pourriture, ce qui est en soi très dangereux. À la même période,

un employé des services techniques / Hygiène publique rend visite à Richard à plusieurs reprises à la suite des demandes répétées du locataire. À chaque fois, le responsable de la municipalité n'a pu identifier aucune odeur particulière pouvant nuire à la santé d'un être humain. De plus, même si un champignon avait poussé entre les carreaux de linoléum de la salle de toilette, le technicien n'a pu déceler aucune cause d'insalubrité dans l'appartement. En aparté, le fonctionnaire municipal a conseillé à Richard d'ouvrir les fenêtres et de se munir de «rafraîchisseurs d'air».

Au mois de novembre, il se rend à la cour de la régie du logement pour exiger une diminution de loyer. Et voici ce que le Juge a déclaré : «Il est trop facile de louer un taudis pour ensuite se plaindre que la

peinture est jaunie (ou d'autres défauts inhérents à ce genre de logement) et demander ensuite une diminution de loyer à la régie». Puisque Richard avait refusé de payer une part du loyer, ce qui est en soi un droit fondamental pour tous et toutes, il voit son bail résilié et est obligé de quitter immédiatement les lieux de son appartement.

Que dire de plus? Richard compte retourner en appel à la cour de la régie du logement. Comment se fait-il qu'un juge puisse déclarer qu'un appartement est un véritable taudis et qu'il soit conforme aux règles de la régie des loyers? On devra répondre à cette question prochainement.

René Charest

Trois écoles : Trois chemins

L'école est comme un chemin par lequel on passe pour arriver à la ville de l'adulte. Voici les portraits de trois écoles primaires à Sherbrooke qui sont des chemins à part de l'«autoroute». Quelles sont les caractéristiques de ces chemins? À quelle ville d'adulte amènent-ils?

L'Écollectif

École alternative à Notre-Dame-du-Rosaire

Il y a six ans, un groupe de parents a présenté une demande à la Commission scolaire de Sherbrooke pour une école alternative : une école qui refléterait mieux leurs valeurs. C'est ainsi que, en septembre 1983, l'Écollectif a été fondée. Aujourd'hui, 90 élèves, 5 enseignant-e-s et plusieurs collaborateurs font partie de ce milieu de vie dynamique et innovateur. Ici, la démocratie, le respect de l'enfant et la liberté de choix et d'expression sont plus que des abstractions. Ces valeurs sont mises en pratique chaque jour.

«Les professeurs amènent des suggestions, explique Dorothé Roy, professeure de première année, mais les enfants ont toujours le droit de négocier». Entrons dans sa classe pour observer...

Le matin est le temps du travail académique. Dorothé présente deux travaux et chaque enfant choisit lequel il va faire (les enfants apprennent graduellement à prendre leur éducation en charge, jusqu'en sixième année, chaque enfant organise son plan de semaine individuel). On remarque une scène typique dans une classe de première année : une querelle sur la répartition des crayons de cire. Mais, l'intervention du professeur n'est pas typique.

«Asseyez-vous à la table jusqu'à ce que vous ayez réglé votre problème». Bientôt, les enfants règlent leur conflit sans aide.

C'est l'heure du conte. Il y a quelques enfants qui demandent à Dorothé s'ils peuvent dessiner au lieu d'écouter. Dorothé leur donne le droit à la seule condition qu'ils le fassent silencieusement sans déranger ceux qui veulent écouter. La liberté de choix va avec le respect de la liberté des autres.

L'élève apprend non seulement à diriger, mais aussi à évaluer son apprentissage. Dans les bulletins, il y a de l'espace pour l'évaluation de l'enfant et pour celle du professeur.

L'École Plein Soleil

Association coopérative au 1301 Portland

L'école Plein Soleil, une association coopérative dont la plupart des membres sont les parents, existe depuis 1971.

En contraste avec l'Écollectif, elle met l'emphase sur «la discipline, la politesse et les bonnes manières assurées par une surveillance constante.»

Un coup d'oeil dans les salles de classe le confirme. Les enfants portant des uniformes lisent en chœur ou écoutent calmement le professeur donner une leçon de grammaire française. Dans les couloirs, on remarque une fille qui passe un des plusieurs tests académiques qui font partie de la vie quotidienne. Hors des classes, les élèves défilent et dînent en silence. Ils participent aux jeux obligatoires, tels que le ballon prisonnier, pendant la récréation.

Pourtant, cette école traditionnelle a aussi un côté progressiste. Le professeur de quatrième année, par exemple, a créé une simulation des élections pour mieux illustrer le système démocratique. Deux ou trois fois par année, un des parents publié un journal contenant plusieurs oeuvres écrites et dessinées par les enfants. Il y a aussi l'enrichissement sous forme de travaux complémentaires pour les enfants qui ont besoin d'un défi.

Quelles qualités distinguent cette école? Huguette Larose, la directrice, répond : «...l'esprit familial, la collaboration des parents, et l'amour de nos enfants.»

L'École Sacré-Coeur

Un programme d'arts au 137 Gillespie

Une école de la Commission scolaire de Sherbrooke, l'École Sacré-Coeur, offre une formation artistique élaborée en plus d'une formation académique générale. Elle choisit les 450 élèves du programme d'arts par un processus de sélection recherchant des enfants mûrs et équilibrés. Il y a beaucoup de candidats chaque année.

En entrant dans l'école, on comprend pourquoi. On entend la musique du xylophone dans le corridor. Dans une des classes, on voit des enfants avec des écouteurs jouant aux pianos électriques. On passe par la salle de danse avec miroir et rampe de ballet, la salle de cordes avec violons et violoncelles et la salle des arts plastiques avec chevalets et divers médias. Malheureusement, la récréation a commencé et on ne peut plus voir la classe d'art dramatique.

Les 450 élèves apprennent non seulement l'expression et l'appréciation des arts, mais aussi la performance. À la fin de chaque année, ils présentent un spectacle, avec un thème spécifique, à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke. Naturellement, ce ne serait pas possible sans la participation des parents et du personnel de l'école.

L'innovation est apparente

dans d'autres secteurs de l'école aussi : par exemple, celle de la discipline. Depuis deux ans, les enfants partici-

pent à la création des règles dans les classes et au niveau de l'école, le but étant d'aider les jeunes à se responsabiliser.



Photo de François Wera

Sous l'impulsion de la musique, des élèves tracent leur avenir.

Ces écoles semblent être trois «chemins» complètement différents. Dans chaque école, on remarque une philosophie et des valeurs particulières. Qu'est-ce qu'elles ont en commun? Ce qui les unifie est leur diversité : elles sont à part de l'«autoroute» des écoles publiques. Mais le fait d'être à part crée un sentiment d'appartenance chez les élèves, le personnel et une participation élevée des parents.

Si vous étiez un-e élève, quel chemin choisiriez-vous?

Sharon Lowry

participante de Jeunesse Canada Monde

Les uns et les autres

Maudits jeunes. N'avez-vous pas entendu, autour de vous ou s'adressant à vous, cette expression courante? Sans doute, parce que la jeunesse est visiblement un temps d'interrogation, positionnement, de réflexion sur la société, le monde, les valeurs; de nombreuses et nombreux jeunes expriment leurs doutes en se marginalisant. Phénomène de rejet de la société adulte où les jeunes se comprennent comme porteuses et porteurs d'un projet social différent et expriment extérieurement, symboliquement leurs différences. La contestation des unes et des uns est visible, chez les autres pas. Nous voulons parler des différents courants qui animent la jeunesse sherbrookoise et démystifier les étiquettes dont on les affuble trop souvent à tort ou à raison. Ainsi, nous n'allons parler que des plus visibles, des plus organisé-e-s, car ce sont elles et eux qui subissent au jour le jour le poids des préjugés.

Les «punks» : (origine)

Premièrement, il faut le dire, à Sherbrooke, le mouvement «punk» n'existe pas; c'est devenu une étiquette péjorative qui est accolée à des jeunes qui remettent radicalement le système en cause. Ces jeunes, qui souhaitent échapper à tout genre de stéréotypes et de définitions, détestent l'appellation «punk» qui les restreint à une image proposée par les médias et ne correspond pas à la réalité. À l'origine ce mouvement international et jeune proposait une destruction complète de la société sur laquelle un monde plus juste et égalitaire aurait pu être bâti.

Ce qui caractérise ces jeunes, c'est leur analyse de la société. Une conscience aiguë des problèmes environnementaux, de paix, de désarmement les anime. Face à ces problématiques, ils et elles adoptent deux attitudes : la conscience de l'avenir inexistant pour la terre et l'humanité dans les conditions actuelles, le «no future», et la volonté de participer à changer radicalement le monde et le système politico-économique en place. Ce radicalisme s'exprime tant dans l'implication au sein des mouvements pour la paix et l'écologie que par un «look» particulier, le «destroy» où se combinent les contradictions des habits militaires (discipline) et des coupes de cheveux «flyées» dont la plus connue est le mowhack. Ces jeunes sont natives et natifs de Sherbrooke et, en majorité, sont issu-e-s de la classe ouvrière. Elles et ils ne s'intègrent pas à la société qu'elles et ils contestent, donc ne tra-

vailent pas ou rarement et fréquentent rarement l'éducation supérieure. Au sein du groupe, il n'existe aucune hiérarchie, aucun privilège. Les femmes y sont considérées comme les égales des garçons.

Si ces jeunes pacifistes et sociables n'ont aucun problème avec la population et les autres courants de jeunes en général, il y a pourtant un hic. Les relations «punks» et «skin heads» sont difficiles et empreintes de violence. Nombreux-ses sont les jeunes «punks» ayant eu à subir la violence des «skin heads» qui attaquent, jamais seuls mais en meute, des individu-e-s isolé-e-s.

Les «skin heads»

Bon voilà autre chose... qui sont-ils, celles et ceux-là? Nés d'une scission du mouvement «punk» sherbrookoise il y a trois ans, les «skin heads» sont aux antipodes du mouvement décrit plus haut. Il ne suffit pas de dire qu'ils et elles sont fiers-ères de l'étiquette «skin heads», ont le crâne rasé, fonctionnent de façon hiérarchique et considèrent la violence comme nécessaire et correcte, méprisent les femmes... Il faut aussi savoir que ces comportements s'appuient sur des déclarations politiques claires qui comprennent l'anti-communisme, le racisme, le sexisme, le respect de l'ordre établi et l'hypernormalisation. Vous les retrouvez donc dans les Golds gym, dans la réserve de l'armée et dans certains services de sécurité. Autant les précédant-e-s refusaient de s'insérer dans la société, autant ceux et celles-ci s'y soumettent, travaillant, étudiant et habitant encore chez leurs parents.

Originaires de Sherbrooke, mais connectés sur les communautés «skin heads» de Montréal et Toronto, elles et ils ont pris le virage de la violence et n'hésitent pas à s'attaquer en groupe à des «punks» (seules ou seuls) qui sont leur cible privilégiée à cause de leurs positions politiques. Individuellement calmes, elles et ils commettent des actes de violence lorsqu'elles et ils sont certains-e-s de leur rapport de force. Lors d'une de leurs interventions musclées de juin dernier, ils et elles ont même déployé le drapeau Nazi. Physiquement, on les reconnaît par le fait qu'ils et elles ont le crâne rasé, des bretelles et un drapeau du Canada cousu sur leurs vêtements. Ces jeunes portent leur action à droite du système actuel et sont pour le totalitarisme.

et les autres...

Les deux bandes sont les plus visibles à Sherbrooke. Restent les «rockers» qui ne forment pas un mouvement unitaire à Sherbrooke mais s'inspirent d'une idée: «fuck the world», qui implique le rejet de la société sans cesser d'y participer toutefois. Plusieurs bandes de jeunes se réclament de ce vocable de façon plus sociale que politique. Très près des «punks», ils et elles détestent les «skin heads». Finalement, il y a beaucoup de jeunes qui ne se marginalisent pas par leur aspect physique, mais par leurs positions politiques. À gauche ou à droite, par-dessus les divisions qui habitent la jeunesse, une constante demeure... ils et elles veulent toujours changer la société.

Manon Ann Blanchard

Démo. d'une génération

Pour la première fois depuis le début du XXe siècle, la génération des 65 ans et plus devient très importante, surtout avec la chute du nombre de naissances. Depuis 1981 et d'une façon annuelle, cette génération a augmenté de 3% au Canada et s'accroîtra à ce rythme jusqu'en 1991⁽¹⁾. Aujourd'hui, on compte au pays 125 femmes âgées entre 65 et 69 ans pour 100 hommes du même âge, alors que, pour 100 hommes âgés entre 80 et 84 ans, il y a 175 femmes du même âge. Dès lors, on peut en déduire que les femmes de plus de 65 ans sont plus nombreuses que les hommes.

En observant ces chiffres, les démographes prévoient qu'au début du XXIe siècle, la génération des 65 ans et plus doublera et, au cours de la deuxième décennie de ce siècle, elle triplera, surtout à cause de la génération du «baby-boom» — à savoir les personnes nées entre 1946 et 1966 — qui arrivera à l'âge de la retraite.

Les personnes âgées vivent beaucoup plus longtemps qu'au début du XXe

Les centres d'accueil : qui perd gagne

L'hospice, l'hôpital, le centre d'accueil d'hébergement? L'immeuble réservé aux aîné-e-s ou la chambre d'un foyer d'accueil? Les soins et services à domicile ou l'hospitalité familiale? Que faire quand les capacités ne permettent plus de se débrouiller seul-e-s pour répondre aux exigences élémentaires de la vie quotidienne? Quelles sont les ressources qui s'offrent lorsque cette situation se présente? Il ne s'agit pas ici de dresser une liste des services destinés aux aîné-e-s en perte d'autonomie, mais davantage de nous questionner à ce sujet.

Performance et autonomie

Le phénomène du vieillissement interroge beaucoup notre mode de vie occidental moderne. Nous savons que notre société accorde une grande valeur à la performance. Le nombre croissant de cas relatifs aux «Burn-out» en témoigne largement. D'ailleurs, même le

vocabulaire lié aux personnes en perte d'autonomie est assez éloquent. Ne disons-nous pas que nous «plaçons» ces individu-e-s dans une institution? Ce verbe est utilisé aussi dans d'autres circonstances : nous plaçons un enfant dans une famille d'accueil, un-e délinquant-e dans une maison de réadaptation; nous plaçons les personnes atteintes psychologiquement, etc. Ce n'est sans doute pas un hasard cette résolution à placer : on place ce qui est déplacé, du moins par définition. Dans notre société, la valeur accordée à la performance repose sur l'autonomie. Or, le vieillissement est généralement perçu en terme de perte graduelle d'autonomie. Le regard n'est pas faux, au contraire. On peut quand même réfléchir sur cette tendance à ne voir que cet aspect du vieillissement...

La perte d'autonomie et les institutions

La perte d'autonomie demeure un problème très con-

cret. Parmi les services institutionnalisés, cette dimension occupe le point central. Services de soins, de loisirs, sans oublier la pastorale, sont orientés de façon à répondre à un problème : la perte d'autonomie. Chaque centre d'accueil d'hébergement est organisé pour offrir ces différents services à des degrés variant selon le type de clientèle, c'est-à-dire leur niveau d'autonomie.

À propos, que signifie perte d'autonomie? Concrètement, quels sont les indices permettant de définir l'autonomie d'un individu? Questions évidentes, direz-vous. Pourtant, les critères d'admissibilités relatifs aux personnes en perte sévère d'autonomie sont confiés à l'analyse de spécialistes dans le réseau des centres d'accueil publics. L'ironie est sans doute un peu facile! Disons, cependant que le service d'admission dans le secteur public ne relève pas directement des centres d'accueil. En d'autres termes, il existe une longue procédure à suivre.

Des changements depuis 15 ans

À ce stade-ci, il s'avère important de souligner que la clientèle des centres d'accueil a beaucoup changé depuis 15 ans. Dans les années 70, elle était composée de personnes âgées de 65 ans et plus jouissant d'une assez bonne santé. Depuis, le nombre d'aîné-e-s a énormément augmenté de sorte que les centres d'accueil n'ont pu recevoir tous ceux et celles qui en faisaient la demande. Dans une ville comme Montréal, 3300 personnes étaient inscrites sur les listes d'attentes en 1984.¹ Les coupures budgétaires, entreprises dans le secteur public, aiguissent sans doute, aussi, la question. Du moins, pouvons-nous un peu mieux comprendre le rôle des comités destinés à étudier les demandes d'admissions.

siècle. A cause de cette plus longue espérance de vie, une science commence à se faire de plus en plus connaître, c'est-à-dire la gérontologie. Cette science permet d'établir des études plus approfondies au niveau de ce que vivent aujourd'hui les personnes du troisième âge afin d'offrir de meilleurs services.

Sachant que c'est un âge où les meilleur-e-s ami-e-s disparaissent et où la solitude nous rejoint plus facilement, des organismes sont nés aujourd'hui dans le but de contrer ces deux problèmes, soit le deuil et la solitude. On n'a qu'à penser à Sercovie, au Cafétéria Rayon de soleil, aux réseaux de services à domicile, etc. À part de ces organismes, les personnes âgées peuvent briser la monotonie de la vie quotidienne en adoptant un animal, c'est-à-dire la zoothérapie. D'autres optent pour la médication...

Il est préférable de ne pas trop s'avancer pour ne pas trop commettre d'erreurs. D'ailleurs, le dossier qui suit touchera ces sujets plus en profondeur. Il faut donc s'arrêter pour le lire. Ce dossier ne s'adresse pas seulement aux aîné-e-s, mais aussi à tout le monde. En conclusion, c'est un bon moyen, pour nous, de préparer notre vieillesse et, pour nos aîné-e-s, de mieux contrer les petits problèmes de la vie.

Michel Roby

(1) Leroy O. Stone et Susan Fletcher. *Le boom du troisième âge. Hausses considérables de la longévité et meilleures perspectives de santé.* Ottawa, Statistique Canada, 1986.

Hébergement des aîné-e-s à Sherbrooke

À Sherbrooke, l'hébergement des aîné-e-s relève du Centre Régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE). Les centres d'accueil publics reçoivent prioritairement «les personnes en perte sévère d'autonomie ne pouvant recevoir dans leur milieu les soins et services requis par leur état».² Première étape : faire une demande d'hébergement au CLSC de la région, si la personne vit à son domicile, ou au Centre des services sociaux, si la personne vit en famille d'accueil. Cette personne sera ensuite convoquée à une rencontre avec un-e intervenant-e social-e et un-e médecin pour évaluer ses besoins physiques, psychologiques et sociaux.

Ensuite, ces renseignements, accompagnés de la demande, seront acheminés au Système régional d'admission au CRSSSE. Deux étapes d'analyse détermineront l'admissibilité. D'abord, une équipe multidisciplinaire identifiera les services nécessaires à l'état de la personne demandant l'hébergement. Ensuite, un comité nommé orienta-

tion-admission étudiera ce dossier (de la demande aux recommandations de la dernière équipe). C'est sur ce comité que repose l'admission. En effet, le comité d'orientation-admission détermine le lieu d'hébergement et l'ordre de priorité de l'admission (c.-à-d. le délai). Ce comité peut aussi refuser la demande s'il juge que d'autres services répondent mieux aux besoins de la personne concernée.

Présentement, nous ne connaissons pas le nombre de personnes attendant une place dans un des centres d'accueil de Sherbrooke. Le CRSSSE répond que la liste d'attente n'est pas longue et que la période n'excède pas deux mois.*

1 : «Les centres d'accueil pour personnes âgées» dans *Protégez-vous*, novembre 1984.

2 : *L'hébergement des personnes âgées*, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, octobre 1988.

* On peut tout de même se demander s'il ne faudrait pas être assez autonome pour acheminer une demande d'hébergement dans un centre d'accueil du réseau public.

René Charest
Louise LeBlanc

— Lecture à vue —

— «LA FORCE DE L'ÂGE» de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraité-e-s et pré-retraité-e-s (AQDR), 6no/an, \$10.00/an
Tél.: (514) 526-3845
Pour abonnement: C.P. 326
Succ. «C»
Montréal, QC
H2L 4K3

— «ÂGE D'OR/VIE NOUVELLE» de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), 12no/an, \$12.00/an
Tél.: (514) 252-3145
Pour abonnement:
C.P. 1000
Succ. «M»
Montréal, QC
H1V 3R2

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressources au service des groupes populaires.

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél.: (819) 566-2727

Zoothérapie?

La zoothérapie est une nouvelle forme de traitement qui s'apparente à la médecine douce. Nouvelle? Pas tant que ça! Déjà au 18^e siècle, un Britannique, William Tuke, intégrait la présence d'animaux familiers à ses traitements. De nos jours, les chiens d'aveugles constituent sans doute la forme de zoothérapie la plus connue. Voilà que le champ d'application s'élargit : on y fait maintenant appel dans certaines institutions de santé.

Au Québec, quelques hôpitaux pour personnes âgées offrent des programmes nécessitant la présence de ces animaux. Au début des années 80, le projet du Centre hospitalier de Verdun prouvait l'efficacité de la zoothérapie dans ce milieu. Daniel Pierre Vézina, créateur du projet, soulignait l'important rôle que peuvent jouer les animaux quand ils sont intégrés à un traitement. Par exemple, un chien ou chat s'avère très utile pour soigner l'arthrite. Supervisés par le/la thérapeute, les bénéficiaires brossent, caressent les animaux au lieu de faire des exercices routiniers avec des pièces froides et inertes. Daniel Pierre Vézina remarquait aussi que la présence des animaux contribue à diminuer l'anxiété du/de la patient-e envers le traitement tout en facilitant la communication avec le/la thérapeute.¹

Quiconque aime les bêtes comprendra facilement les bienfaits qu'elles procurent. Un chat ou un chien ne juge pas. Il n'exige de l'humain aucune performance physique, encore moins intellectuelle! Les animaux peuvent toutefois sembler étrangers au contexte très réglementé d'une institution de santé. La question de l'hygiène occupe la première place au rang des arguments limitant leur contribution. Par contre, les bêtes font des merveilles auprès des gens qui les apprécient. Certains hôpitaux aménagent donc les conditions permettant leurs visites. Il faut dire que leur présence n'est qu'occasionnelle.

Un programme de zoothérapie à Sherbrooke

L'Hôpital d'Youville de Sherbrooke offre un programme de zoothérapie depuis environ 4 ans. Michelle Marcoux, responsable de la coordination du programme, précise la clientèle visée : «Nous touchons les personnes qui tendent à perdre contact avec la réalité. En moyenne, elles sont âgées de 80 ans. Bien sûr, nous nous assurons d'abord de connaître leurs antécédents avec les animaux

Afin de rejoindre toute la clientèle visée par le programme, les trois bénévoles visitent deux unités de soins par semaine. Une unité accueille environ dix patient-e-s. Ainsi, une rencontre par mois a lieu dans chaque unité concernée. Michelle Marcoux considère-t-elle cette fréquence appropriée? «En effet, une fois par mois, c'est peu. Idéalement, il faudrait appliquer le programme chaque deux semaines... Je ne suis pas d'accord avec les visites hebdomadaires. La surprise disparaîtrait et c'est ce qui fait



Un chien brisant la monotonie de la vie quotidienne.

de façon à ce que les rencontres soient agréables.»

Présentement, une centaine de bénéficiaires reçoivent la visite mensuelle de trois animaux : deux chats et un chien. Le programme est réalisé avec la collaboration de la SPA qui met à leur disposition des animaux doux et enjoués. C'est une équipe de trois bénévoles qui se charge de quérir les bêtes et d'animer les visites. «La socialisation, souligne Michelle Marcoux, constitue notre objectif. Les bénévoles sont formé-e-s en ce sens. Elles sont donc très attentives aux réactions des bénéficiaires».

réagir la clientèle visée par ce programme».

La participation des animaux familiers dans les centres pour aîné-e-s est limitée à Sherbrooke. L'initiative de l'Hôpital d'Youville témoigne d'une sensibilisation, mais elle traduit aussi le malaise soulevé par la présence de ces animaux dans un tel contexte.

Louise LeBlanc

1 : Source : *Âge d'or Vie nouvelle*, septembre 1985
Renseignements :
Institut canadien de zoothérapie
4507, Côte des Neiges
Montréal, QC H3V 1E7

Assurance-chômage : discrimination selon l'âge

Le 26 septembre dernier, la Cour fédérale d'appel déclarait discriminatoire l'article 31 des règlements du régime d'assurance-chômage qui ne garantit qu'une période de trois semaines de prestation à une personne admissible, mais qui a plus de 65 ans! Selon le juge Lacombe du tribunal fédéral, ce règlement contrevient à la charte canadienne des droits et libertés. Mais, ce n'est pas le seul écueil auquel se bute la personne âgée devant le régime d'assurance-chômage.

Malgré cette victoire judiciaire, le gouvernement fédéral n'a pas encore modifié ses règlements et refuse encore le droit au chômage aux plus de 65 ans et nous ne savons pas encore si le gouvernement portera ce jugement en appel. Toutefois, les personnes visées peuvent porter en appel les avis de refus de prestation dans ces cas visés. Notons, aussi, que les mouvements d'action-chômage veulent aussi rendre invalide le règlement no 3(2) a) qui stipule qu'une personne de plus de 65 ans ne peut cotiser à l'assurance-chômage et donc profiter du régime par la suite.

D'autres règlements viennent bloquer l'accès à ce revenu ponctuel pour des personnes sans emploi. Par exemple, les nouveaux règlements 57 et 58 viennent considérer dans le régime les revenus de pension de compagnie ou de prime de séparation comme des revenus d'emploi, privant donc les personnes prestataires de revenu du chômage. Ces règlements, récemment émis par le gouvernement conservateur, viennent couper bon nombre de personnes et sont partiellement responsable à la fois du surplus actuel au régime et de la baisse du taux de chômage; ces personnes refusées par le régime ne comptant pas dans le taux de chômage...

D'autres motifs discriminant peuvent empêcher une personne de toucher des prestations de chômage. Par exemple, si le relevé d'emploi donne comme raison du départ une pré-retraite ou la retraite. Pour le régime, ces personnes sont considérées comme non disponible à l'emploi et n'ont donc pas droit au chômage, même si elles paient des cotisations depuis 20, 30 ou 50 ans!

Il est donc facile de voir comment le régime réussit à éliminer, de façon tout à fait discriminatoire, une couche importante des personnes sans emploi. Ces politiques privent des centaines de personnes d'un revenu auquel elles ont droit et auquel elles ont contribué. Le gouvernement conservateur a apporté des modifications aux montants des cotisations payées par les employeur-e-s et les employé-e-s, quelques jours avant les élections. Plutôt que de corriger des lacunes du système comme celles décrites plus tôt, le gouvernement a choisi de donner un cadeau aux patrons en leur réduisant les dépenses de près de 100 \$ par employé-e-s pour l'an prochain!

Guy La Rochelle

PERSONNES ÂGÉES SOUS UN CERTAIN ANGLE

35% des aîné-e-s soit environ 1 million de personnes — appartiennent à des associations du 3^e âge ou à des organismes bénévoles.

En ESTRIE (1986)

- 10.3% de la population (13,385 pers.) dans la région métropolitaine de Sherbrooke, comprenant 14 municipalités pour un total de 129,960 habitants, est constituée de personnes âgées.
- 12.9% de la population de la ville de Sherbrooke (9,603 pers.) est constituée de personnes âgées.

ET DIRE QUE L'ON APPELLE ÇA "L'ÂGE D'OR"...

Normand Gilbert



Équipements
de bureau
QWERT Itee

985, Galt ouest, Sherbrooke
562-5079

Nous vous rappelons que nous réparons
louons et vendons des machines à écrire
calculatrices et des horloges de temps
Palmaster, Smith Corona
et Lathem

Mourir de ses remèdes

Quelque temps après avoir été mis à la retraite par ses patrons, Robert, qui avait travaillé pendant plus de vingt-cinq ans dans une usine de pâtes et papiers, s'est mis à souffrir de maux d'estomac. Il est donc allé voir un médecin qui lui a diagnostiqué un ulcère et lui a prescrit un anti-acide pour le soulager. Puis, Robert s'est mis à faire de l'insomnie. Retour chez le médecin. Nouvelle prescription d'un anti-quelque chose pour le faire dormir. Comme Marie, sa femme, a aussi de la difficulté à dormir depuis quelque temps, ils partagent entre eux la prescription de Robert.

Robert et Marie, comme bien d'autres personnes du troisième âge, se sont fait prendre au piège de la consommation de médicaments pour tenter de régler un problème beaucoup plus vaste qu'un ulcère ou de l'insomnie.

En fait, le problème est d'abord social. D'une part, les médecins considèrent trop souvent la maladie comme un désordre physique sans rapport avec l'environnement social et affectif d'une personne. Autrement dit, on croit souvent que la santé, c'est l'absence de maladie. Comme dans le cas de Marie et Robert. La retraite de Robert a amené plusieurs changements dans la vie du couple, leur causant à tous les deux de l'inquiétude et du stress à l'origine de l'insomnie et de l'ulcère. Mais leur médecin, trop pressé, n'a soigné que les symptômes, sans s'attaquer aux causes réelles du mal et prendre le temps d'explorer des alternatives à la médication.

Le contexte social favorise d'ailleurs cette pratique. On présente tout message du corps comme un malaise qu'il faut écarter à tout prix, et vite. Le moyen le plus rapide et le plus facile est souvent le recours aux médicaments, que la publicité nous présente comme étant la seule façon de trouver un soulagement. Il n'est pas étonnant que l'industrie du médicament soit l'une des plus rentables qui soient!

Les personnes âgées sont des cibles idéales pour les industries pharmaceutiques qui savent tirer profit de cette perception que nous avons de la santé. Les changements provoqués par le vieillissement (organes qui fonctionnent moins rapidement, affaiblissement des os et des muscles, cycle du sommeil qui change, etc.) sont présentés comme des maladies qu'il faut soigner par des médicaments plutôt que comme des changements naturels qui vont de pair avec l'âge. La consommation et la surconsommation de médicaments chez les personnes âgées deviennent donc souvent un soutien pour aider à faire face au vieillissement et à ses effets. D'ailleurs, les aîné-e-s sont les plus gros consommateurs de médicaments de toute sorte, avec les risques que cela comporte.

En effet, plus la quantité de médicaments que l'on prend augmente, plus le risque de commettre des erreurs (dans la dose ou la fréquence) s'accroît. L'action combinée de plusieurs médicaments peut s'avérer dangereuse et dans certains cas aller jusqu'à causer la mort. Ainsi, les médicaments sont la cause la plus fréquente de la confusion, des pertes de mémoire et de la désorientation chez les aîné-e-s. L'action des médicaments entraîne à son tour de nouvelles prescriptions... Plus du tiers des admissions des personnes âgées à l'hôpital sont causées par l'action des médicaments pris!

Tout ceci ne veut pas dire que tous les médicaments sont à mettre à la poubelle; ils peuvent être nécessaires pour régler un problème de santé. Mais comme dans bien des cas, la modération et la prudence sont le meilleur remède aux remèdes. Beaucoup de malaises peuvent se guérir en prenant le temps d'écouter les messages que nous envoie notre organisme et en acceptant les changements qui se produisent inévitablement avec l'écoulement de la vie.

Anne-Marie Aduriz

Les femmes, plus malades?

DOSSIER

Les femmes âgées consomment plus de médicaments que les hommes. Elles sont donc particulièrement vulnérables aux dangers de la surconsommation de produits pharmaceutiques. Plusieurs raisons se combinent pour expliquer pourquoi les aînées prennent plus de médicaments que les hommes du même âge.

Tout d'abord, l'usage des médicaments croît avec l'âge, et les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. Mais cette seule raison ne suffit pas à expliquer l'écart qui existe entre hommes et femmes dans ce domaine.

La situation sociale et économique des aînées a aussi une influence sur leur consommation de médicaments. La pauvreté a des conséquences directes sur la consommation de médicaments chez les personnes âgées. Aussi, si

elles vivent plus longtemps, les femmes sont également plus pauvres que les hommes et donc plus susceptibles d'abuser de médicaments divers et des tranquillisants en particulier. Il en va de même en ce qui concerne leur environnement social. Le décès de leur conjoint laisse souvent les femmes âgées dans l'isolement, surtout lorsque les enfants sont absents. Leurs problèmes de santé sont donc aussi souvent reliés aux conditions déprimantes d'un entourage insensible et désintéressé autant qu'au vieillissement lui-même.

Un autre facteur peut aussi jouer dans le taux de consommation de médicaments chez les femmes : c'est l'image de beauté et de jeunesse qu'on nous impose à grands coups de publicité. Les femmes, en vieillissant, sont plus susceptibles de vouloir à tout prix faire disparaître tout signe de

vieillesse en prenant l'une ou l'autre des pilules mirages disponibles sur le marché.

Enfin, les aînées sont victimes des préjugés des médecins à l'égard des femmes en général en ce qui concerne la maladie. Ils prescrivent ainsi plus de médicaments aux femmes qu'aux hommes, et il s'agit surtout de tranquillisants et de somnifères. Les malaises des femmes sont interprétés comme étant de source nerveuse alors que chez les hommes ce diagnostic est beaucoup moins marqué.

Les femmes âgées ne sont pas plus malades que les hommes du même âge. Mais, elles sont victimes d'une société où la sécurité matérielle et affective, le sens de la valeur personnelle, la paix intérieure et le besoin d'être reconnue coûtent beaucoup plus cher qu'un flacon de pilules.

Anne-Marie Aduriz

Quelques trucs

Lorsque vous avez à prendre un ou plusieurs médicaments, vous pouvez éviter beaucoup d'erreurs en vous servant de ces petits trucs :

- Faites vous suivre par un seul médecin et informez-le de tous les médicaments (prescrits et non prescrits) que vous prenez; faites la même chose avec votre pharmacien;
- Avant de prendre un médicament qui ne demande pas une prescription médicale, informez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien des effets qu'il peut avoir sur les médicaments que vous prenez déjà;
- Demandez à votre médecin de vous prescrire le plus faible dosage possible sans diminuer l'efficacité du médicament;
- Si vous avez de la difficulté à voir, demandez au pharmacien d'écrire en lettres plus grosses le nom du médicament et les directives à suivre; vous pouvez aussi demander des contenants plus facile à ouvrir;
- Bien sûr, suivez les directives à la lettre et ne partagez jamais vos médicaments;
- Demandez-lui aussi de vous prescrire le nom générique (sans nom de marque) du médicament plutôt que le nom d'une marque : ainsi, vous payerez le plus bas prix et obtiendrez la même efficacité;
- Et surtout, posez toutes les questions qui vous préoccupent; votre médecin est là pour vous informer et vous renseigner tout autant que pour vous prescrire un médicament.

A. M. A.

Chronique martienne

* Opium de l'âge 3 * *

Nous, jeunes ou plus ou moins, on se questionne souvent à savoir ce qu'on fera ou dans quel état on le fera à l'âge de la vieillesse. Beaucoup de choses à dire et parfois trop de choses à redire et à transformer. Tu divagues, tu radotes, qu'on nous dira. Cependant, les transformations ont bel et bien été vécues et parfois même entreprises dès la fin de l'adolescence ou au supposé âge mûr.

Beaucoup de souvenirs mémorables. Plusieurs se rappellent leurs ballades en tramway ou en carriole. Si ces souvenirs marquent à jamais, ce n'est sûrement pas seulement à cause des objets. Certes, on ne peut en faire abstraction, nos réactions s'y rapportant évidemment. Mais, l'état d'esprit dans lequel on se trouvait n'importe-t-il pas davantage? Les autobus de notre grand village seront-ils aussi mémorables en l'an ..., prendront-ils le dessus sur les souvenirs s'y rattachant?

Même jeunes, beaucoup disent que c'est don' «cute» une messe de Noël enneigée. Où, lorsque ladite messe terminée, on sort et de jolis flocons carrautés, allant de pair avec les costards à carreaux, envahissent notre cher coeur. Foutaise. Et les nombreux Noël passés sous la pluie, sous la grêle ou dans la slush, qu'en fait-on? Au fond, est-il si sûr qu'on a vu cette belle neige ou n'est-ce seulement que le fruit de nos entrailles...? Mais, que dis-je, qu'ai-je écrit-là? Entrailles ou imagination, lequel choisir? Un film américain avec de la fausse neige, un film québécois avec de la vraie ou de la moins fausse neige! Bref, des souvenirs d'autrui dont on fait l'acquisition, qui perturbent les nôtres, les reléguant aux oubliettes et qui remuent nos entrailles.

Bénie soit cette imagination! J'aimerais arriver à en être conscient, l'accepter, ne pas me sentir coupable de mentir, ne pas me sentir offusqué s'il y a mises en doutes de mes dires. À ce moment-là, et seulement à ce moment-là, une prochaine et peut-être plus saine étape s'amènera!

La suivante? À vous et à moi d'y réfléchir! La neige vivante ou créant l'espérance d'une vie éternelle s'achèvera, s'estompera bien un jour. Bon, si on ne l'a pas vue passer pour trépasser, c'est notre problème. Quelqu'un en a été un témoin privilégié : une neige dure, foudroyante par des rafales constantes faisant remonter nos pensées au temps de notre enfance où, pris dans une tempête, on tentait de remonter le fort courant comme un saumon solitaire, sans mère. La fin approche. Le saumon gît dans l'eau polluée, il n'a plus de place, plus de force pour combattre. Forcés du mal ou du bien, cela n'a plus d'importance, ce qui compte c'est de s'y attaquer, peu en importe la nature.

Il est évident que se replonger dans son passé est inévitable. Un passé maintenant transformé dans nos chimères auxquelles on s'accroche quand la gangrène commence.

Benoît Martin

Les loisirs et les personnes âgées

Être âgé-e-s, ce n'est pas un drame, quand on a la chance d'être entouré-e-s, actifs-ves, que l'on a une vie bien remplie et autonome. Car, s'il est un stade de la vie où les loisirs sont particulièrement importants, c'est la vieillesse. Quelles que soient les capacités économiques de l'individu-e-s, les besoins sont les mêmes : la continuité d'une vie active dans l'épanouissement de la personne et de ses intérêts personnels.

Toute la vie qui précède la retraite a été souvent faite de sacrifices (travail, famille) ou d'aliénation. La retraite peut être la première occasion qui s'offre pour accomplir de vieux rêves. Encore, me direz-vous, faut-il en avoir les moyens! Eh bien cette assertion n'est pas tout à fait véridique. De nombreuses organisations offrent des activités de loisir à prix modiques, qui permettent de réaliser sinon les grands rêves, les petits désirs de toute une vie.

L'Âge d'or

Peut-on parler de loisirs pour les aîné-e-s sans mettre en relief les fameux clubs de l'âge d'or? Regroupés en un conseil régional, les différents clubs offrent des activités couvrant plusieurs centres d'intérêt. Notons les voyages à l'extérieur du Québec, de nombreuses soirées culturelles et sociales, la chorale les Choralies, les activités de formation (secrétariat, trésorerie, présidence) pour les personnes s'impliquant bénévolement, et le célèbre salon des aînées et aînés, informatif et divertissant. Un aspect nouveau et à développer attire l'attention : les activités Kinonart, qui maintiennent les aîné-e-s en bonne forme physique (excursion, danse, etc.).

Sercovie, centres communautaires

Dans la même veine, le Centre communautaire de loisirs de Sherbrooke et Sercovie offrent des activités à moindre coût impliquant les sports : conditionnement physique, natation et tai-chi; les arts : chant, dessin, peinture à l'huile et travaux d'aiguilles; les activités sociales : bridge, danse, cafés rencontres. L'ensemble de ces activités se déroulent en groupe, favorisant l'intégration sociale des personnes âgé-e-s et palliant aux

nombreux problèmes occasionnés par la solitude. Les personnes en perte d'autonomie peuvent aussi avoir accès à un service de parrainage et à des services de repas à domicile (popote roulante).

Loisirs éducatifs

Apprendre, c'est l'un des passe-temps les plus valorisant qui soit. Étant donné qu'il n'y a pas d'âge pour commencer l'apprentissage d'une discipline, l'Université de Sherbrooke a ouvert ses portes aux aînés et aînées par le biais de

l'Université du troisième âge. Il en coûte 25 \$ pour 20 heures de cours. Plus de 450 personnes ont bénéficié de ce programme cet automne. Les activités pédagogiques offertes sont aussi variées que nombreuses recoupant l'histoire, les sciences sociales et humaines, l'éducation physique, l'éducation, la psychologie, la médecine, etc. Notons cependant que l'Université du troisième âge n'accorde pas de crédits dans le cadre d'une démarche pédagogique menant à l'obtention

d'un baccalauréat. Les personnes intéressées peuvent joindre le service par le biais de l'éducation aux adultes de l'Université de Sherbrooke.

Finalement, je m'en voudrais de ne pas toucher un mot de notre bibliothèque municipale qui est bien fréquentée par les aînés et aînées de Sherbrooke. Toutefois, les activités s'adressant aux personnes du troisième âge ne connaissent pas une grande participation.

Manon Ann Blanchard

Deux rayons de soleil

Pour combattre l'isolement, il faut une «arme sûre», c'est-à-dire d'autres individu-e-s ou un moyen de recevoir un bon repas chaud à la maison. Comme «armes» à leur perte d'autonomie, les aîné-e-s ont mis sur pied la Cafétéria Rayon de soleil et d'autres, la popote roulante.

La Cafétéria Rayon de soleil, sise au HLM Paton, a déjà un an et demi de fonctionnement. Elle se compose de trente bénévoles dispersés dans quatre comités, tels que le Comité de la cuisine, le Comité de loisirs, le Comité de transport et le Comité d'accueil. Le tout est géré par un conseil d'administration où ne siègent que des

personnes de 55 ans et plus.

L'argent permettant l'existence de la cafétéria provient de dons d'organismes oeuvrant dans le milieu. En plus, elle a reçu, à son avènement, une subvention du projet «Nouveaux horizons» pour l'achat d'équipement.

Avec leurs dons et bénévoles, la Cafétéria Rayon de soleil ouvre ses portes une fois par semaine, soit le lundi de 10 h 30 à 15 heures. Pendant cette période, les personnes du troisième âge sont conviées à de multiples activités sociales et informatives, telles que l'éducation physique, le repas à 2 \$, et un loisir à leur goût (bingo, jeu de poche, jeu de carte). Pour ceux qui demeurent loin, la cafétéria of-

fre un service de transport pour 1.50 \$.

Pour bénéficier des services de la cafétéria, il faut être membre, c'est-à-dire être référé par des organismes ou des professionnels oeuvrant auprès d'eux comme les travailleurs sociaux, les médecins, les auxiliaires, les curés et les CLSC. En outre, la personne référée doit indiquer sur un formulaire les raisons pour lesquelles elle veut y adhérer, si elle désire ne pas être refusée.

En ce qui concerne l'apport du CLSC soc et du CLSC Gaston-Lessard, il se fait au niveau du support à l'équipe des bénévoles. Ce support permettra de faire fonctionner l'organisme d'une façon autonome. Il semble que naîtront, dès janvier, deux autres cafétérias, à savoir l'une dans l'Est et l'autre dans le quartier Centre-sud.

Cet organisme est un outil qui permet aux aîné-e-s en perte d'autonomie d'améliorer leur qualité de vie, d'alléger leur solitude et de favoriser leur prise en charge. En plus, elle se trouve un bon complément au réseau des services de maintien à domicile, tel que la popote roulante de Sercovie.

En réalité, la popote roulante n'est qu'un des divers services offerts par Sercovie. Toutefois, elle est une des

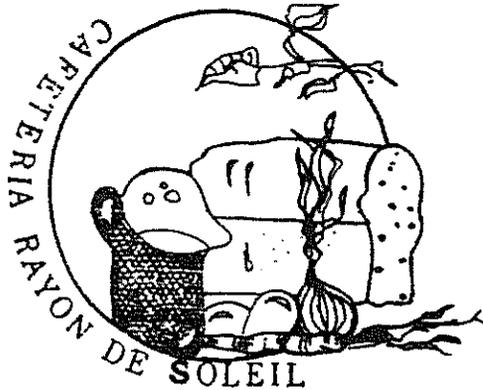
activités importantes de l'organisme. Elle se pratique quatre jours semaine, à savoir du mardi au vendredi. Pour avoir droit à ce service, les personnes de plus de 55 ans doivent être référées, soit par des médecins, soit par un CLSC.

Au cours des quatre jours de travail, la-le responsable de la cuisine prépare, avec l'aide de bénévoles, un mets différent à chaque jour. Ensuite, les voltigeurs et les chauffeurs viennent chercher les repas pour les livrer aux personnes référées. En même temps que les repas, les voltigeurs offrent aux personnes visitées un petit journal, le Trotte-Menu, dans lequel se trouve le menu du mois.

Cet organisme donne d'autres services à sa clientèle, tels que le Centre d'activités et de loisirs des 50 ans et plus, l'artisanat et la chorale. Ces activités sont gérées par un conseil d'administration composé de personnes ayant plus de 50 ans.

Pour conclure, la Cafétéria Rayon de soleil et les services de Sercovie semblent exprimer un besoin ressenti chez les aîné-e-s. Bref, ces deux organismes ont su montrer la raison de leur existence. D'ailleurs, on reconnaît l'arbre à ses fruits.

Michel Roby



La solitude : une réalité

Le problème de la solitude surgit soudainement à la suite de la découverte d'une femme âgée, morte depuis quatre mois, par des cambrioleurs. L'événement a eu lieu à Montréal, mais aurait pu se dérouler à Sherbrooke ou ailleurs.

La solitude n'est pas un phénomène nouveau. Selon les psychologues, on la retrouve sous deux formes distinctes. La première est plus observable. C'est l'isolement total où la personne s'enferme dans un lieu sans en sortir. La seconde est plus difficile à cerner puisque l'individu-e se sent seul-e au milieu d'autres individu-e-s sans pouvoir établir de contacts. Elle se croit alors perdu-e, incompris-e, abandonné-e et réduit-e à soi-même.

Cette réalité du quotidien touche tout le monde, quoique la solitude frappe plus souvent les personnes âgées en perte d'autonomie, et surtout les femmes, à cause de leur espérance de vie plus longue que celle des hommes. Encore-là, les femmes célibataires souffrent moins de la solitude que les veuves puisqu'elles ont une vie sociale bien remplie.

Selon Walter Roux, gérontologue ⁽¹⁾, les personnes âgées se protègent souvent des influences provenant d'autres individu-e-s. En se protégeant, elles vont s'isoler dans leur monde intérieur afin de fuir, de se défendre ou de compenser des événements qui peuvent leur arriver.

S'il y a beaucoup de veuves qui souffrent de la solitude,

elles ont aussi vécu un deuil dans le passé ou tout récemment. Il faut indiquer que le deuil n'entraîne pas nécessairement la solitude. En effet, cette période est plus ou moins longue selon les individu-e-s. En fait, les personnes âgées vivant un deuil passeront à travers les étapes suivantes, à savoir le choc, le refus de la mort, la dépression, la culpabilité, l'anxiété, la colère, pour finalement, se prendre en main.

Pour pallier au problème de la solitude, il existe pour les personnes du troisième âge qui sont en manque d'autonomie, des organismes, tels que la Cafétéria Rayon de soleil, Sercovie, les clubs de l'âge d'or, etc. Ces organismes offrent à leurs membres plusieurs activités — que ce soit

le tricot, les repas, les jeux de
ci
vi
gi
cl
tr,
ex

État palestinien : l'An Zéro

Il y a un an, les premiers soulèvements palestiniens dans les territoires occupés de Cisjordanie avaient lieu. C'est le premier anniversaire de l'Intifada (guerre des pierres), après un an d'affrontements et plus de quatre cents (400) palestiniennes et palestiniens sont mort-e-s des suites de la répression de l'armée israélienne. Nous aimerions, dans la mesure de nos moyens, faire mieux comprendre les enjeux et les composantes d'un conflit qui dure depuis plus de quarante ans.

Historique : C'est à partir de 1922, alors que la Grande-Bretagne fut désignée mandataire du territoire de Palestine par la Société des Nations Unies, que s'amorça la politique d'immigration intensive des juifs et juives en terre palestinienne. Dans toute l'Europe, les populations juives commençaient à subir la répression due à la montée de l'intolérance. La réponse d'une partie de l'Intelligentsia juive fut le sionisme. Le sionisme est une doctrine juive qui considère les liens de la religion comme des liens raciaux et l'anti-sémitisme comme une donnée historique impérative, immuable. D'où la nécessité de créer un État juif indépendant où toute citoyenne et tout citoyen non juif-ve est jugé-e indésirable.

En 1947, à la suite de la deuxième guerre mondiale et à la répression féroce des juifs et juifs d'Europe (qui allait renforcer le sentiment sioniste au sein de la communauté juive), la Grande-Bretagne allait transférer l'administration de la Palestine à l'ONU. En cette même année, le 29 novembre, l'ONU partageait le territoire de la Palestine en deux états : l'un Juif, l'autre Arabe. Cette résolution empêchait les Palestiniens-nes d'accéder à la souveraineté et fut désavouée par l'ensemble des pays arabes. Le mouvement sioniste majoritaire au sein de la population juive en Palestine allait profiter de l'opposition des pays arabes pour lancer vers les territoires palestiniens des opérations « défensives ». En fait, on allait expulser les Palestiniens-nes vivant depuis des centaines d'années dans les territoires alloués à l'État juif. L'État d'Israël allait conquérir et occuper la partie Arabe du territoire jusqu'à y effacer le nom de la Palestine.

Et maintenant :

Les révolté-e-s de Palestine sont des jeunes qui sont né-e-s et ont vécu sous l'occupation israélienne. Leur mouvement ainsi que l'organisation qui les représente (l'OLP) sont interdits. Ce qu'ils et elles réclament, c'est le droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur le territoire de Palestine. Depuis le début des soulèvements de l'Intifada (révolte des pierres), en plus des 400 personnes qui ont été tuées par l'armée israélienne, plus de 6000 personnes, hommes, femmes, enfants, sont détenues. De nombreux cas de torture ont été portés à l'attention de la presse internationale. Les punitions collec-

tives sont très souvent pratiquées dont la destruction des maisons dont un ou une membre de la famille est soupçonné-e d'avoir participé aux soulèvements. Dans les camps de réfugié-e-s la répression est tout particulièrement féroce.

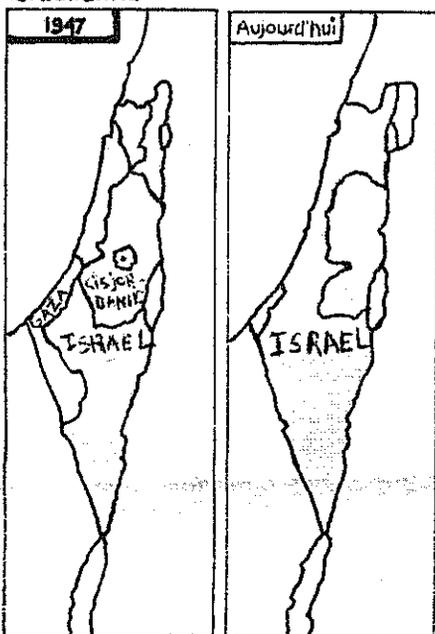
Les forces en présence sont l'armée d'Israël, très bien équipée et entraînée, et des

civil-e-s palestiniennes et palestiniens n'ayant pour toute arme que des pierres. L'horreur de l'occupation et de la répression dans les territoires occupés provoque au sein de la population israélienne des réactions de rejet des politiques du parti au pouvoir (le Likkoud). Lors des dernières élections, la polarisation des débats a été très claire et s'est traduite par une performance presque égale des partis travailliste (centre) et du Likkoud (droite); la balance du pouvoir revenant aux partis religieux (extrême droite). Il n'y a pas de consensus national en Israël sur la politique à appliquer à l'endroit du soulèvement palestinien. Ce qui n'empêche pas le Likkoud et les partis religieux, qui en coalition forment la majorité, de continuer la répression sauvage dans les territoires occupés.

Du côté de la gauche israélienne, on propose une solution pacifique au conflit incluant le droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur le sol de la Palestine, donc la création d'un État indépendant palestinien. Nul doute que la proclamation de cet État à Alger tout dernièrement par le Conseil Général de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) va donner un second souffle à l'Intifada et à ceux et celles qui défendent le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Manon Ann Blanchard

Expansion territoriale israélienne



Carte de la Palestine.

Glossaire international

Quand on écoute ou qu'on lit des nouvelles internationales, on pense généralement que les journalistes qu'on écoute parlent toujours un bon français. C'est faux. En fait, même si la majorité des mots qu'ils et elles prononcent sont français, d'autres ont un sens très différent quand ils sortent de leur bouche. C'est donc pour vous aider à déchiffrer ce langage étrange que nous avons préparé ce petit glossaire.

Extrémiste: en général, nous pensons qu'un extrémiste est une personne qui a des opinions extrêmes par rapport à l'ensemble de la population. Cette définition nous empêche de concevoir qu'il puisse y avoir plusieurs extrémistes de même orientation politique.

Comment expliquer alors que les étudiants sud-coréens qui protestent par milliers contre le régime en place soient décrits comme des extrémistes? Parce qu'aux «nouvelles», le mot «extrémiste» veut tout simplement dire «pas bon», «irresponsable», voire «ennemi de la patrie».

Agitateur: On entend souvent dire, comme dans le cas des révoltes en Palestine, que les foules sont manipulées par une poignée d'agitateurs. Ces gens sont des trouble-fête «extrémistes», qui manipulent des foules innocentes. Dans d'autres circonstances, quand la révolte est acceptée, on parlera plutôt de «leaders», voire de «héros».

Comme vous le voyez, les informations internationales ont leur propre jargon, pourquoi? Entre autres, parce que ça coûte cher de couvrir l'ensemble de la planète, on se contentera souvent de lire les communiqués émis par les gouvernements. Mais quand il s'agit de lire les communiqués de l'URSS ou de tout autre pays «suspect», on prendra quand même la peine de dire que c'est le gouvernement qui les décrit comme «extrémistes», ou «agitateurs», ce qui n'est pas le cas quand il s'agit des pays dont on veut faire passer la version des choses. Une autre cause vient de l'utilisation des agences de presse, possédées par des gens puissants venant des pays occidentaux. Ces agences diffusent une certaine vision du monde que la presse écrite ou électronique reproduit souvent telle quelle.

Patrick Nicol



La paix, moi je la fais!

Ce thème du Forum organisé par le Conseil estrien pour la paix a regroupé plus de 100 personnes le 29 octobre dernier, appuyé de maints organismes dont plusieurs occupaient le hall d'entrée. M. Jacques Lebel du Service diocésain de pastorale sociale a animé la journée. Mgr Jean-Marie Fortier a souhaité la plus cordiale bienvenue aux participants. Il s'est dit «homme amoureux de paix, disciple de Jésus venu au nom de la paix» et a identifié 3 actions : la prière qui pacifie le coeur, être artisan de paix dans son milieu et participation à des collectifs. Il a quitté sur ces mots : «Quand la paix se partage comme le pain, l'espérance se met à turluter...»

Raynald Tremblay a enchaîné sur son expérience de la Communauté de L'Arche de Lanza del Vasto fondée en 78 à Stanstead. Interpellé à changer de mode de vie, il achète une ferme où se vivent travail, lecture, hospitalité, enfants, partage. Il bannit les produits chi-

miques en agriculture. «La paix est une terre promise, dit-il, et il faut passer par le désert». «La paix commence en soi, mais oblige à dénoncer le système». Gandhi a dit : «Abolissons la misère et cultivons la pauvreté». Il a conclu : «La non-violence met la personne en premier».

Animateurs et personnes-ressources ont pris la charge de 4 ateliers. L'atelier de paix intérieure a relevé que c'est une question d'être et non d'avoir, sans s'opposer à la paix collective. Le «jeu diplomatique» a révélé un jeu de pouvoir. L'atelier C «La paix viendra-t-elle des individus ou des institutions?» a répondu : savoir la réalité paix/guerre, s'unir, informer, créer une solidarité de peuple à peuple, implanter des programmes éducatifs et influencer le public et le privé. L'atelier «Remue-méninges» suggère que l'objectif-paix soit inscrit dans la charte et les règlements généraux des organismes.

Mme Simone Monet-Chartrand, militante dès 1960 pour

la paix et le désarmement avec **La Voix des femmes**, a relancé l'après-midi. Elle rejette le «Aux institutions à faire la paix» pour plus de solidarité. Elle questionne la non-transparence des politiciens. Qualifiant Hiroshima de «barbarie horrible», elle accueille Vigneault : «Être soldat n'est pas un beau métier». Elle a soutenu que la situation de non-guerre a à rendre plus conscients. Elle a noté la nécessité d'éduquer les enfants sans préjugés, la non-limite de l'action auprès des élus, et a terminé par l'exemple des femmes (Irak, Iran, Israël, Liban) refusant en 1985 de laisser s'entretuer leurs enfants.

Les ateliers ont suivi. L'atelier A a dégagé 3 pistes sur «l'environnement et la militarisation» : répéter systématiquement, se grouper contre l'énergie nucléaire au CHUS, travailler avec les syndicats contre les usines de guerre et polluantes. Les équipes du «jeu diplomatique» ont boycotté les règles et opté pour les non-perdants. L'atelier C sur «La politique de défense

du Canada assure-t-elle une paix durable?» suggère la dis-sociation Canada/USA, la création d'une politique de défense, la diminution des armements et le retrait du Canada de l'OTAN et de NORAD. L'atelier «Remue-méninges» a apporté des suggestions comme l'utilisation du théâtre, l'information sur d'autres pays, la création d'un bistrot de la paix, l'éducation des jeunes à la paix et l'appui aux jeunes d'une école alternative demandant à changer le nom du «Champ de Mars» pour le «Champ de paix». L'atelier E a visionné «Le mythe de l'atome pacifique».

En fin de journée, les jeunes ont exprimé en théâtre-images la paix et la non-paix dirigés par Angèle Séguin. Jeunes du monde a présenté une pyramide de dessins : «Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on ne peut rien faire pour la paix». Une chorégraphie a conclu sur une chanson de Robert Lebel : Un jour, les enfants viendront... La paix se fait en dedans et au dehors de soi, avec les autres.

Françoise Roberge

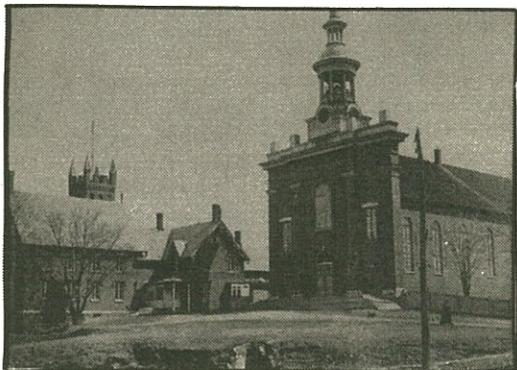
EN REMONTANT LE COURANT

Le plateau Marquette Le coeur ouvrier bat encore

Il y a plus de vingt-cinq mille ans, ce qui était alors la rivière Magog se jetait tout droit dans la rivière Saint-François selon un tracé qui correspondrait aux actuelles rues Minto et Ball. Mais avec le refroidissement de la température pendant des milliers d'années, des glaces recouvrirent notre région, bouleversant sous leur poids montagnes et vallées. Lorsqu'il y a environ douze mille ans, ces glaciers se mirent à fondre, la rivière Magog retrouva son lit sauf sur le site de Sherbrooke, où un obstacle géologique contraignit le cours d'eau à se frayer un passage en obliquant d'abord vers le nord, puis en s'incurvant vers l'est. C'est ainsi que se créèrent les gorges de la rivière Magog et que subsista un plateau rocheux, cerné de deux côtés par la rivière, qui correspond à ce qu'on appelle le plateau Marquette.

L'endroit fut pendant des millénaires couvert de forêts. Les Amérindiens, obligés d'abandonner leurs canots au pied des chutes de la Magog, tracèrent un chemin de portage pour rejoindre le haut des chutes et continuer leur itinéraire vers le lac Memphrémagog. Vers 1801, des Loyalistes et des Américains construisirent un premier barrage au bas des chutes, qui sera à l'origine du petit village de Sherbrooke. En 1816, à travers la forêt qui recouvrait toujours le plateau, on construisit un chemin carrossable, qui suivait plus ou moins le tracé du sentier de portage : montant la côte Marquette en arrière de l'ancien Palais de justice jusqu'à hauteur du site du Séminaire, puis coupant de biais vers le Manège militaire et la rue Belvédère, dans le canton d'Ascot (près du carrefour «Chez Colombe» sur le chemin North-Hatley). Le nom de la rue Belvédère est ainsi le plus ancien nom de rue de Sherbrooke à s'être conservé.

En 1828, le marchand Charles Goodhue établit un barrage à l'entrée de la gorge de la rivière et construisit un moulin sur ce site. En 1834, une compagnie foncière britannique acheta les rives de la Magog et tout le terrain du plateau. C'est elle qui décide d'y construire un nouveau quartier résidentiel, pour permettre d'étendre le village de Sherbrooke, coincé en bas en-



L'ancienne cathédrale Saint-Michel et l'ancien Évêché. Vers 1915.

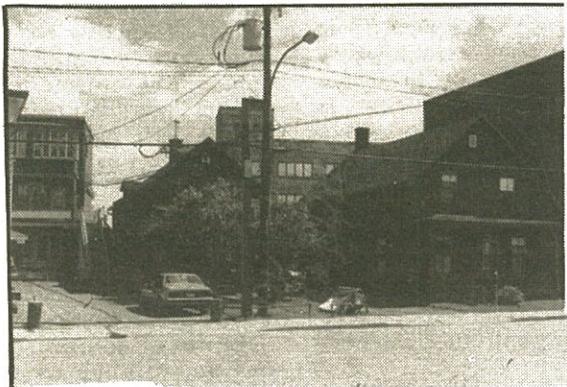
tre la falaise et la rivière. C'est alors que fut conçu le plan de rues qui existe encore aujourd'hui. On supprima aussi le vieux chemin de portage et on aligna toutes les rues en un plan en parallèle : naquirent alors les rues Factory (Frontenac), Peel, Grove (Cathédrale), Market et King. Bientôt, des maisons furent construites sur ce nouveau lotissement et des manufactures furent attirées sur les bords du plateau par les chutes de la rivière, que la même compagnie foncière avait harnachées de cinq barrages successifs.

Et voilà comment le plateau Marquette devint le premier quartier ouvrier de Sherbrooke. Entre 1845 et 1870, on l'appelait «Upper Town» (La ville haute). En 1866, l'usine de textiles Paton fut construite, employant bientôt plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, dont de nombreux Canadiens-français. En 1852, le recensement montre que c'est dans la ville haute que résident la plupart des Canadiens-français, alors que les anglophones résident plutôt dans le Vieux-Nord ou dans la ville basse

(rue Wellington). C'est la rue du Marché (Market street, rebaptisée en 1904 rue Marquette) qui en est l'artère commerciale et on y compte plusieurs marchands et ateliers. Les maisons, de bois, à un étage plus un demi-étage dans le toit, sont nombreuses et modestes. Dans les arrière-cours, on y trouve écuries, étables, porcheries, poulaillers et petits jardins. A l'époque, au coeur de la ville, la campagne était encore présente.

Bientôt, avec la croissance industrielle de Sherbrooke, le plateau Marquette fut tellement peuplé que certains propriétaires durent construire des maisons en une seconde rangée, en arrière des maisons ayant façade sur la rue Marquette. On en trouve encore des traces, ruelle Davidson. La cloche de la Paton sonnait tous les jours à six heures du matin, réveillant le quartier pour le début du travail en manufacture. D'autres cloches, celles de la cathédrale, du séminaire, du couvent, rythmaient la vie selon le cours des offices, des baptêmes et des sépultures. Avec la construction, rue Couture, en 1952 de l'édifice fédéral (Postes), le quartier ouvrier commence à faire place au nouveau quartier institutionnel du Sherbrooke moderne (Palais de justice, police et bientôt bibliothèque et tours à bureaux). Seuls subsistent, coincés et écrasés par les nouveaux édifices, quelques petites maisons ouvrières de jadis. Allez les voir avant qu'elles soient effacées de notre ville : le premier coeur ouvrier et canadien-français de Sherbrooke y bat encore.

Jean-Pierre Kesteman



Petites maisons ouvrières des années 1870, rue Marquette. Remarquer la deuxième maison en arrière.

VOUS ET VOS DROITS

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

L'exécuteur testamentaire

Peut-on, dans un testament, donner le pouvoir à l'exécuteur testamentaire de décider à qui ira le restant de ses biens. Les héritiers légaux du défunt peuvent-ils contester cette disposition du testament?

FAITS :

Les faits soumis au tribunal sont les suivants :

Après le décès d'un individu, on exécute ses volontés indiquées dans son testament. Celui-ci prévoit quelques dons particuliers. Outre ces dons, le testateur stipule que ce qui restera après le paiement des frais funéraires sera laissé à l'exécuteur testamentaire, qui pourra en disposer à son gré. Un exécuteur testamentaire est la personne nommée par le testateur, qui a pour fonction de veiller à l'exécution des volontés du défunt. Les héritiers légitimes du défunt ne sont pas contents de l'existence de cette clause.

QUESTIONS :

Cette disposition du testament est-elle valide?

DÉCISION :

La Cour est d'accord avec les héritiers, la clause du testament, laissant un pouvoir de décision à l'exécuteur testamentaire, est nulle.

MOTIFS :

Il est possible, dans un testament, de laisser le soin à une personne de désigner à qui ira un héritage ou une partie d'héritage, mais la Loi établit certaines conditions.

Il faut, par exemple, que l'administration des biens donnés soit confiée à un fiduciaire. Le testateur doit indiquer clairement le but de cette disposition ou du moins expliquer ses intentions afin que sa volonté puisse être respectée.

Or, les termes du testament ne permettaient pas de déceler qu'elle était l'intention du testateur. Il laissait tous les pouvoirs à l'exécuteur testamentaire. Une telle clause n'a aucune valeur, car le résultat représente plus la volonté de l'exécuteur testamentaire que celle du testateur.

Les biens qui ne font pas l'objet de dispositions particulières seront distribués entre les héritiers légaux, c'est-à-dire au conjoint, aux enfants, aux parents et autres personnes de la famille s'il y a lieu.

RÉFÉRENCE :

Trépanier c. Fagnan (1972 C.A. 700)

Jugement rendu par M.M. les juges Taschereau, Montgomery et Brossard.

ME ANDRÉ-GILLES BRODEUR

AIDE JURIDIQUE

SECTION DROIT CIVIL, DROIT
MATRIMONIAL, DROIT DE LA
JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

(aide sociale, chômage, accident
d'auto et de travail)

563-4721

SECTION DROIT CRIMINEL

SERVICE 24 HEURES

Des gens
en mouvement



Desjardins

Concours Pignon sur rue

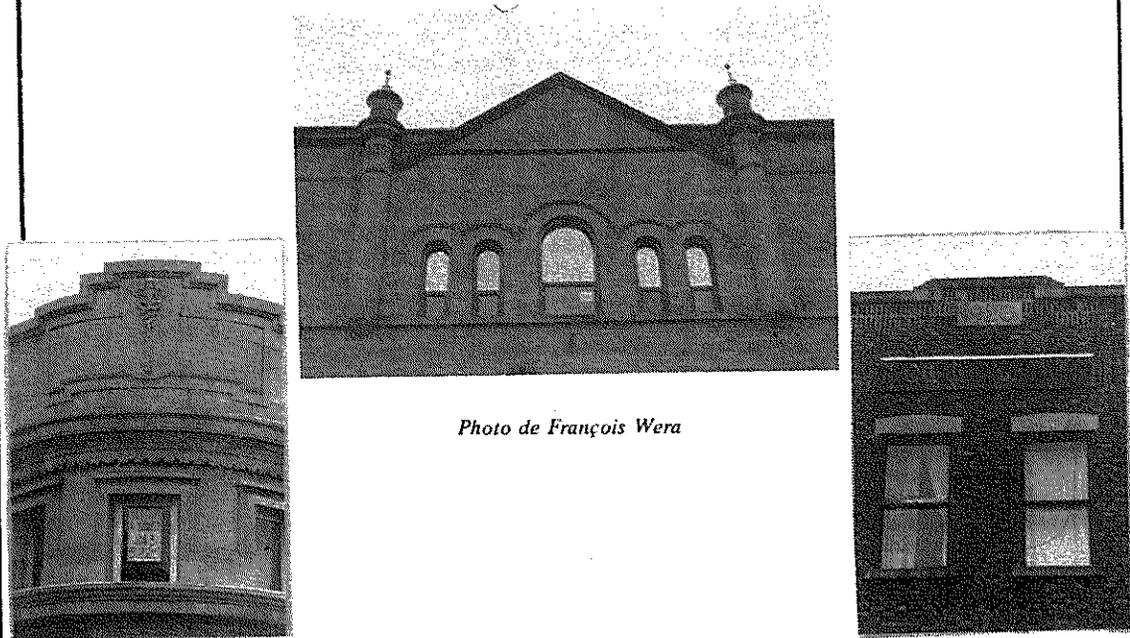


Photo de François Wera

Reconnaissez-vous ces édifices? Vous les croisez probablement à tous les jours... Nous vous mettons au défi de les identifier. Faites-nous parvenir l'adresse de ces bâtiments et, parmi les bonnes réponses obtenues, nous ferons tirer : un bon d'achat du POST SCRIPTUM (valeur de 20 \$) deux abonnements à ENTRÉE LIBRE

Pour Noël... un fusil

«Pow, pow! T'es mort!» Combien de fois par jour les parents et les professeurs entendent-ils ces mots? Seulement un jeu, n'est-ce pas? Mais qu'est-ce que les enfants apprennent en y jouant? ...et quel message reçoivent-ils quand on leur donne des fusils-jouets?

Au Canada, c'est près de 20 000 \$ par minute qui se dépensent pour l'armement. Pendant la même minute, trente enfants dans le monde meurent de faim. Pacijou (Collectif pour la production de jeux et jouets pour la paix) a récemment publié un guide pédagogique intitulé «Cessez le Feu!». Ce guide établit un lien direct entre la mentalité militaire et les 17 milliards de dollars de jouets militaires vendus annuellement en Amérique du Nord.

Qu'est-ce qu'un jouet militaire? Ce ne sont pas seulement les fusils, «tanks» et avions-jouets militaires. D'autres exemples incluent les poupées-soldats (telles que G.I. Joe et Rambo) et les poupées armées d'épées (telles que He-Man, Masters of the Universe, Nin-Ja, She-Ra et les Princesses de Pouvoir). En plus, il y a les Transformers, tels que Bonecrusher («écraseur des os»), un bulldozer qui se transforme en robot armé d'un laser, et Megtatorn, une

figurine diabolique qui se transforme en pistolet P-38. Même les bandes dessinées des super-héros contiennent plusieurs scènes violentes.

Il y a des gens qui vont s'objecter, «mais ce ne sont que des jouets!» Pourtant, selon plusieurs psychologues, le jeu est une des manières les plus importantes de socialisation pour l'enfant. En jouant, l'enfant acquiert des valeurs, des habitudes et des habiletés sociales. Aussi, il-elle clarifie son concept de soi.

Selon le guide pédagogique, en jouant avec les jouets militaires, les enfants apprennent à :

1. banaliser la guerre, la violence, et la mort
2. régler les conflits de façons violentes
3. s'identifier à des personnages qui ont des comportements violents et cruels.

Est-ce qu'on donnerait à un enfant un jeu de chimie spécifiquement conçu pour jouer au désastre des BPC? ...Alors, pourquoi lui donner un jouet militaire, spécifiquement conçu pour jouer au désastre de la guerre?

Il y a des gens qui vont répondre : «ces jouets offrent une sorte de fantaisie par laquelle les enfants peuvent exprimer leur agressivité sans être vraiment agressifs.» Faux encore. Il faut simplement ob-

server les enfants pour nier cette idée. Les enfants jouant avec des jouets de guerre sont souvent portés à la chamaille. Au lieu de disperser l'agressivité, ces jouets la créent.

Finalement, il y a d'autres gens qui vont dire : «Il faut être réaliste, la violence est une réalité dans le monde, et ces jouets aident les enfants à mieux s'y adapter.» Au contraire! L'alcool, les cigarettes, et le «junk food» sont des réalités dans le monde. Doit-on nourrir nos enfants avec ces aliments, pour qu'ils puissent mieux «s'y adapter»? Les jouets de guerre ne font que perpétuer l'état de guerre dans le monde.

La guerre n'est pas un jeu. Ce Noël, achetons des jouets de paix : des jouets de construction, des outils d'arts plastiques, des jeux de science, des jeux coopératifs, des livres et des poupées non-violentes, des animaux domestiques, etc. Ce Noël, agissons pour la paix!

Sharon Lowry
Clarivel Aquilar
Participant
Jeunesse Canada Monde

Source : Cessez le Feu! Guide Pédagogique sur les jouets militaires : Pacijou, 1987.

Chiffres à l'appui

Écolo-flash

Quelques données sur les pluies acides:

- Parmi nos lacs canadiens, 14,000 sont déjà morts et 150 000 sont en voie d'acidification.
- Plus de 84% des terres agricoles de l'est reçoivent annuellement des dépôts acides en quantité supérieure à la limite acceptable.
- Entre 1978 et 1987 les producteurs de sirop d'érable ont enregistré des pertes de plus de 175 millions de dollars.
- La majorité des Canadiens-nés vivent dans des régions où les dépôts acides dépassent les niveaux acceptables.
- Plusieurs études démontrent qu'il existe un lien direct entre les pluies acides et l'augmentation de certaines maladies.
- Selon une étude du professeur Robert Bruck de l'Université de Caroline du Nord, les forêts de l'est de l'Amérique, y compris celles du Québec, sont menacées de disparaître à court terme à cause de l'impact de la combustion automobile et industrielle.

Source: l'Association Québécoise sur Les Pluies Acides, section Estrie.

McDanger

Avec ses jaunes et rouges flamboyants, la Compagnie McDonald's nous donne une image propre-propre, mais, malheureusement, beaucoup de choses sombres se trament à l'ombre du grand M.

- McDonald est un des grands responsables de la déforestation. Pour faire brouter ses innombrables boeufs, 100 acres sont détruits à la minute. Cela se fait dans les forêts équatoriales, plus grandes réserves de végétation (donc d'oxygène) de la planète.
- On estime à 50,000 pieds cubes l'espace occupé par un million de contenants de Big Mac sur la planète. De plus, ces contenants contiennent des CFC, largement responsable de la disparition de la couche d'ozone.
- 80% des employé-e-s de McDonald sont travailleurs-euses à temps partiel, et le taux de roulement (départs) est de 300% aux U.S.A! On constate beaucoup de départs après seulement quatre ou cinq semaines d'ouvrage. 75% de la main-d'oeuvre a moins de vingt et un ans. Cela permet à la compagnie de faire travailler ces gens dans des conditions inacceptables, avec des cadences infernales et sous une surveillance constante. Toute tentative de syndicalisation est tuée dans l'oeuf.
- De plus, la Compagnie McDonald participe à l'exploitation des pays du tiers-monde en occupant leurs terres par des élevages qui ne rapportent rien à ces pays et en déplaçant des populations entières de leurs terres ancestrales. Voilà qui nous permet de mieux comprendre leur petite chanson «Je me fous du monde entier...»

Source : Greenpeace, Londres

Varia : Projections

Tout le monde n'a pas toujours le goût d'aller au cinéma. Trop loin... Trop cher... Version originale anglaise ou chinoise... Sous-titres... Voisins fatigués... Files d'attente... Traduction... Pop corn et chips... Heures d'ouverture seulement ou souvent en soirée... Confort des salles laissant à désirer... Version intégrale modifiée... Le son pourri tapant sur les nerfs, dérangeant un organe sensible... Difficulté de passer incognito, une connaissance relance et relance...

Cependant, malgré tous les inconvénients, le cinéma est un art qui, avec la chanson, rejoints et séduisent énormément de gens. Si on exclut malheureusement un certain groupe d'artistes qui n'est à peu près pas ou jamais représenté par les médias, la chanson vient rapidement à nos oreilles par sa mise en marché rapide, nos stations de radio les faisant entendre et la télé se chargeant de l'aspect visuel. On ne peut certes en dire autant du cinéma.

Faut parfois attendre quelques semaines, mois ou années avant de voir le film en salle ou dans son salon, soit en vidéo ou à la télé. Donc, pour diverses raisons, pas toujours évidentes pour nous, le visionnement est retardé. Le film n'est pas venu dans notre ville... parce que les propriétaires de salles n'en voulaient point... parce que la copie n'a pas été retenue par un distributeur important ou par aucun distributeur... les copies vidéo sont inexistantes ou se font rares... le film joue à un poste du câble ou à la télépayante et on n'a pas cette

possibilité... ou bien au moment de sa sortie initiale, on ne s'intéressait pas à ce type de film, et maintenant, on doit s'armer de patience et ne pas rater notre prochaine chance. Justement, un ciné-club affilié à un cinéma du centre-ville verra probablement le jour sous peu, permettant à des mordus et à d'autres de parfaire leur culture cinématographique.

En attendant, bien d'autres films s'offrent à nous. La critique télé ou journalistique tente de nous influencer. Se fier à la critique, généralement prétencieuse, apporte

souvent des résultats décevants. Le bouche à oreille? Façon intéressante, mais pas sûre à 100 pour 100. Vive l'instinct, le goût du risque et la priorité du moment. Le goût d'un drame, d'une comédie... Toutefois, les bandes-annonces, les photos illustratives (affiches), les résumés, les photos des revues et leurs critiques en disent souvent trop, rarement juste assez. On sait déjà que tel personnage va crever, comment et un peu pourquoi. Oui, on peut se dire que c'est pas grave, on veut voir, savoir de quelle façon ça se fera, comme on sait déjà

que Jésus va mourir sur la croix. Mais, trop c'est trop, la télé et la publicité pour ses films, par exemple.

Si la télévision est envahie par des publicités de toutes sortes, le cinéma n'y échappe pas complètement. À remarquer : les pubs d'Amtrack et de Coke dans *Witness*, de Budweiser et de quelques autres dans *Blade runner*. Certes, on voit souvent des noms de compagnies ou de produits quelconques à l'intérieur même du film. Sauf que, dans bien des cas, c'est plutôt gratuit, fait innocemment. Tandis que dans d'autres, on insiste vraiment. Si c'est dérangeant? Certaines personnes diront oui, les mêmes peut-être qui haïssent les pubs avant les représentations des films en salle. D'autres seront impassibles et d'autres encore «trippent» ou «badtrippent» sur le contenu, les valeurs véhiculées, ou sur la façon dont ces spots publicitaires sont fabriqués et insérés. Et Vive la différence!

Benoit Martin

Le Diable dans les salles

Cela se sait «de Cinéma, un peu plus cher, mais c'est plus que le vidéo.» Même si parfois (souvent à Sherbrooke) le spectacle se détériore à cause de la médiocrité de la qualité des salles. Et que dire aussi des autres désagréments qui surviennent au cours d'une projection.

En omettant la salle Maurice O'Bready qui diffuse un large éventail culturel, à SHERBROOKE il y a 9 salles : 4 établissements à caractère exclusivement cinématographique. Et ce, pour ne parler que de ceux qui ne sont pas encore «décédés.»

Le doyen survivant, le cinéma CAPITOL érigé en temps de guerre, en 42, compte 599 sièges dans son unique salle. Appartenance à Cinéplex-Odéon qui malheureusement lui offre rarement une bonne programmation. Malheureux, car cette salle est sûrement la plus intéressante en ville. Du spectacle dans les meilleures conditions.

L'antithèse, son homologue, le BELVÈDÈRE, indépendant, mais lui aussi programmé par Cinéplex, nous offre les inconvénients techniques d'une salle de cinéma dans presque toutes ses formes. Inconfort total, grésille-ment du «speaker» droit, on ne mentionner que cela. Quand même, ce n'est pas un dernier né. Fondé en 47, le cinéma REX de son nom de baptême (il a opté pour l'ancien nom il y a une vingtaine d'années) compte 578 sièges dans sa principale salle et 77 dans la sombre pièce du fond. C'est depuis le tout début Carrefour de l'Estrie, soit

environ 15 ans, que le cinéma du même nom existe avec ses trois salles qui contiennent au total autour de 975 sièges. Affilié à Famous Player (anciennement cinémas Unis).

Comme beaucoup de salles, celles du CARREFOUR sont décorées dans le plus grand déploiement de l'immortelle mode KITSCH. Qui n'a pas remarqué les beaux rideaux aux spots orangé et brunâtre qui se marient bizarrement avec d'autres teintes assez désagréables pour laisser de côté notre bon pop corn.

Mais, la drogue des cinéphiles sherbrookoïses qui sert de thérapie au plus mordus : LA MAISON DU CINÉMA. Ses trois mignonnes salles... ses 530 sièges pour les combler. Elle loge dans une bâtisse au lourd passé cinématographique. Souvenir, souvenir. Le cinéma LE PREMIER dans les années 60-70, après LE CAPRI, qui comme le Belvédère à une certaine époque, tombait dans l'érotisme. Entre les deux, courte apparition de quelques mois du FESTIVAL, ensuite déménagé à l'ancien GRANADA. Ces cinémas du 63 King Ouest, ont probablement souffert de la proximité du chemin de fer.

Après ce «dégueulis» d'impressions et de données, il semble bon d'ajouter que dans

les commerces qui ont la vocation de retenir les gens, tels que les restaurants, bars... la clientèle paie, non seulement pour la consommation, mais pour l'endroit. Aussi est-il regrettable de se retrouver dans une salle de cinéma de piètre valeur. Au prix de l'admission, un maximum de qualité s'impose pour le confort, la projection et le son du moins.

Aller au cinéma, c'est à nos risques et périls, pour notre santé physique et mentale. Les nombreux ankylosages causés par les plâtres et dépliages; les gens qui vous écrasent par bonté ou parce qu'il n'ont pas le choix; les indésirables en avant, à côté, partout, qui jacassent, prédisent ou traduisent le film. Les «mâchouillages» de croustilles des crève-la-faim, ne sont-ce là tous les petits désagréments qui font le charme même du cinéma...

Luc de Sac



AIRES

on d'articles ou
821-2270

Nous sommes à la recherche de
collaborateurs et collaboratrices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo,
du montage... Un peu de tout quoi! Col-
laborer à ENTRÉE LIBRE, pour ap-
prendre tout en étant actif-ve dans son
milieu.